

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2022

Convocation du 17 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 23 mai à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, en séance publique, à la mairie sous la présidence de Madame Jocelyne GOUGOU, Maire.

Présents : Stéphanie ERB, Jocelyne GOUGOU, Vincent LAGUILLAUMIE, Agnès MARANZONI, Bernard MARECHAL, Hubert MARECHAL (arrivé à 19h26), Catherine LALINDE, Joëlle ARNAUD (arrivée à 19h46), Samuel CARRET (arrivé à 19h21), Cédric LOUIS, Rémi CADOUX, Cindy MARLIN.

Absents et excusés : Jean-François DUBONNET, Vincent LUYTON

Absents : Sandrine BUSILLET

M. Rémi CADOUX a été élu secrétaire de séance.

 **Ordre du jour** :

- SDES : Renouvellement d'adhésion au groupement de commande pour l'achat d'électricité 2024-2026
- SIVOM : Contrat territorial jeunesse.
- Convention avec le service de prévention spécialisée de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence.
- Questions diverses

La séance débute à 19h10.

Le compte-rendu du 22 mars 2022 n'a pas été validé.

Le compte-rendu du 11 avril 2022 a été validé.

SDES : Renouvellement d'adhésion au groupement de commande pour l'achat d'électricité 2024-2026

Mme le Maire laisse la parole à C. MARLIN qui explique le renouvellement d'adhésion aux élus.

Mme C. MARLIN informe que la commune est membre du groupement de commande pour l'achat d'électricité depuis 2015 mais que ses points de livraison sont intégrés au marché que depuis janvier 2021. Le marché en cours prendra fin en décembre 2023. L'adhésion de la commune au groupement de commande lui permet d'être déchargée de toute l'organisation de l'appel d'offres, de bénéficier de l'expertise technique et juridique du SDES mais aussi de l'effet de la mutualisation sur les prix et des services associés. Il y a 234 collectivités du département de la Savoie qui sont adhérentes à ce jour.

Pour les communes en dessous des seuils de 10 agents et avec un budget annuel de moins de 2 millions d'euros, le cadre législatif conserve les tarifs réglementés et ne leur impose pas de mettre en concurrence les fournisseurs mais celles-ci peuvent cependant profiter de cet appel d'offre afin de souscrire à une offre de marché."

Adopté à l'unanimité des personnes présentes.

SIVOM : Contrat territorial jeunesse

Mme le Maire donne la parole à A. MARANZONI qui est titulaire au SIVOM.

A. MARANZONI fait la présentation du projet Contrat territoriale Jeunesse qui doit être signé avec le département pour la période de 2022 à 2027 et qui vient en complément du contrat CTG établi entre le SIVOM et la CAF ;

Les objectifs du contrat départemental sont d'accompagner tous les jeunes savoyards, de soutenir les territoires dans la mise en place des politiques jeunesse, animer la dynamique partenariale des acteurs locaux et départementaux et contribuer au développement de leurs compétences.

Il vise à obtenir des financements pour la période 2022-2027 en axant ses actions sur les jeunes de 11 à 25 ans. Le but est de toucher un maximum de jeune grâce à la politique du « aller vers » ce qui n'est pas aisé compte tenu du fait que l'ensemble des jeunes de notre territoire sont répartis sur 3 collèges et que de ce fait les informations circulent mal.

La délibération est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

Convention avec le service de prévention spécialisée de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence.

V. LAGUILLAUMIE présente le dispositif. La commune permet chaque été à des jeunes mineurs et majeurs de la commune d'effectuer des travaux. A ce titre, des conventions doivent être signées avec le Service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence chargé de l'encadrement.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2022.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire à signer les conventions.

Les flyers pour les jobs mineurs et majeurs sont à distribuer dans les boîtes aux lettres de la commune. Le dépôt des candidatures se fera du 13 juin au 24 juin 2022.

Adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Questions diverses

Livraison de repas : Madame le Maire informe les conseillers de l'augmentation des matières premières de notre fournisseur de repas. La répercussion de l'augmentation est autorisée immédiatement même si notre contrat court jusqu'en août compte tenu du décret 6335 /SG. Un ajustement tarifaire de nos prestations de 8.5 % a été signé.

Les repas de la cantine augmentent d'environ 30 centimes, et le portage de repas de 60 centimes.

Le conseil a décidé de ne pas imputer cette augmentation aux parents et aux personnes bénéficiant du portage pour cette fin d'année scolaire mais qu'un rajustement devra être apporté pour la rentrée de septembre.

Personnel : Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un nouvel agent technique a été embauché pour 4 mois pour assister l'agent actuel.

Le poste d'agent technique pour la cantine et l'entretien des locaux sera mis en ligne prochainement pour une prise de poste fin août.

École : L'inauguration de l'école aura lieu le 17 septembre 2022.

Commission Grand Chambéry projet d'agglomération : Lors de la réunion du secteur des piémonts à Grand Chambéry, les maires ont parlé de l'aménagement, du foncier, du SCoT et du ZAN. Mme le Maire a fait part de ses inquiétudes pour notre commune. L'agglomération est consciente de la situation, un comité des maires sera consacré au sujet.

Le président de l'agglomération souhaite qu'une rencontre avec les services de l'état et les maires soit mise en place. La déchèterie mobile fonctionne très bien. Le seul problème soulevé est celui des végétaux qui ne peuvent être déposés. Malgré tout un broyeur provenant de Grand Chambéry est mis à disposition des habitants.

Commission mobilité : Une réunion de travail avec le service concerné et le vice-président est prévue le 24 mai.

Commission urbanisme : Elle aura lieu le 7 juin à 19h00. Mme le Maire informe que le tribunal a donné raison à la commune sur une affaire en cours ; cependant le pétitionnaire peut encore faire appel.

Conteneur : Mme le Maire informe que les conteneurs à poubelle des Alberges vont être remplacés suite à l'incendie. L'espace sera réaménagé et le nombre de conteneurs augmenté. Les conteneurs de la Vieille Thiollière feront l'objet d'une intervention à l'automne. Une étude sera lancée par Grand Chambéry pour toute la route de Lyon.

Cérémonie du 8 mai : Mme le Maire fait part du regret exprimé par le président des Anciens Combattants sur le peu de public présent à la cérémonie. Elle rappelle au conseil l'importance de ces commémorations.

Cinéma plein air : Aura lieu le Mardi 26 juillet 2022 sur le parking, la projection qui est proposée est « Adieu les cons »

Recensement : Mme le Maire informe que le recensement de la population aura lieu l'année prochaine.

Antenne Free : Une réunion sur le terrain avec les habitants de la Combe et les représentants de l'antenne FREE a eu lieu.

B. MARECHAL a fait part de sa réunion avec Grand Chambéry concernant des travaux qui vont être réalisés sur la RD 1006 sur plusieurs années.

Commission animation : V. LAGUILLAUMIE fait un compte-rendu de la commission. Les membres de la commission ont commencé à réfléchir à l'implantation d'une aire de jeu et se sont interrogés de façon plus large sur l'aménagement des espaces publics. Ce sujet fera l'objet d'une autre commission qui sera présidée par Mme le Maire. La prochaine réunion de la commission animation aura lieu le 13 juin 2022.

La secrétaire de mairie fait le point sur les dossiers d'urbanisme et l'état civil.

(Suite compte-rendu du conseil municipal du 08 février 2022)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h08.